



Tests d'Équivalence de Niveau de Scolarité (TENS)

La réussite des TENS permet d'obtenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS). Cette attestation favorise l'accès à des emplois exigeant le diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent. L'AENS permet aussi de remplir les conditions d'admission de plusieurs champs de formation professionnelle au secondaire

Administration des TENS

- ➔ le **coût** des TENS est de **60\$**
- ➔ le coût de la reprise est de **15\$ par examen**
- ➔ le **droit de reprise** peut s'exercer après **un délai minimum d'un mois** ou **un maximum de six mois** suivant la date du premier examen
- ➔ la **reprise d'un examen ne peut se faire qu'une seule fois**
- ➔ en cas d'échec aux reprises, il faut **attendre un an** pour s'inscrire et le processus **devra être repris dans son ensemble**
- ➔ les résultats seront postés **dans les quinze jours suivant le 2^e rendez-vous**. Si toutefois vous avez besoin des résultats **rapidement, une lettre** de votre établissement **sera exigée**.

Les TENS sont composés de 7 examens administrés selon les modalités suivantes :



Clientèle francophone	
1 ^{re} rencontre	2 OBLIGATOIRES <ul style="list-style-type: none"> ➔ Français « compréhension de texte » ➔ Français « grammaire »
2 ^e rencontre	<div style="text-align: center;">3/5</div> OPTIONNELS À RÉUSSIR <ul style="list-style-type: none"> ➔ Anglais ➔ Sciences de la nature ➔ Mathématiques ➔ Sciences économiques ➔ Sciences humaines

Clientèle anglophone	
1 ^{re} rencontre	3 OBLIGATOIRES <ul style="list-style-type: none"> ➔ English « compréhension » ➔ English « grammar » ➔ French
2 ^e rencontre	<div style="text-align: center;">2/4</div> OPTIONNELS À RÉUSSIR <ul style="list-style-type: none"> ➔ Natural science ➔ Mathematics ➔ Social science ➔ Economics science

Seuil de réussite de 60% dans chaque matière

Pour s'inscrire aux TENS

- ➔ Les personnes intéressées à s'inscrire aux TENS doivent se présenter aux services centralisés SARCA du centre Champagnat.
- ➔ Nous suggérons d'appeler pour connaître les dates et heures de disponibilité des conseillères en formation scolaire.
- ➔ L'inscription se fait immédiatement après la rencontre avec une conseillère en formation scolaire afin de procéder à l'ouverture d'un dossier.
- ➔ Puisque les examens sont administrés en deux rencontres, deux dates seront proposées selon les disponibilités de la salle d'examen (possibilité de jour ou de soir).

Documents obligatoires requis

- ➔ carte d'assurance-maladie ou permis de conduire***
- ➔ une pièce d'identité :
 - Personnes nées au Québec**
 - ⇒ certificat de naissance (émis par le Directeur de l'état civil) ou
 - ⇒ baptistaire (émis avant le 1^{er} janvier 1994)
 - Personnes nées ailleurs au Canada (autres provinces)**
 - ⇒ certificat de naissance
 - Personnes nées hors Canada**
 - ⇒ preuve de citoyenneté ou
 - ⇒ preuve de résidence
 - Personnes ayant étudié au Québec**
 - ⇒ relevé de notes récent du MELS et/ou bulletins de 1^{ère}, 2^e et 3^e secondaire réussis de la commission scolaire et/ou résultats d'examen au secteur des adultes.

*** Sinon, veuillez vous informer aux SARCA pour ces documents manquants.

Le candidat doit avoir 16 ans et plus au 30 juin précédant la date de passation des tests

Avant de s'inscrire au test

- ➔ Nous conseillons aux candidats de bien se préparer. Pour ce faire, on peut se procurer le cahier de préparation disponible aux services centralisés SARCA du centre Champagnat. Ce cahier, **au coût de 10 \$**, est disponible en version française seulement et n'est offert qu'aux personnes inscrites aux TENS de la CSDM.

Pour nous joindre :

☎ 514-350-8800

🌐 www.sarca.csdm.qc.ca